EDITO



En cette période estivale et de vacances scolaires, je voudrai évoquer la riche actualité autour de nos écoles et du complexe scolaire, qui sont au cœur de nos préoccupations pour optimiser la prochaine rentrée 2012/2013.

Nous sommes au four et au moulin pour offrir à vos enfants un environnement respectueux de leur santé et de bonnes conditions de travail.

Suite à la première décision de fermeture d'une classe, nous avons opté pour un travail de fonds, sans forcément faire la une de la presse locale! Nous avons tout

simplement mobilisé les personnels enseignants, les parents de tous bords pour veiller à l'inscription d'un maximum d'enfants dans nos écoles et obtenir un nombre d'inscrit supérieur au seuil de fermeture administrative. Notre mobilisation collective a permis d'annoncer un chiffre supérieur aux exigences académiques.

Soutenu par notre nouveau député, spécialiste de la question de l'enseignement, nous avons interpellé l'Inspecteur Académique. Nous demeurons dans l'attente d'un acte de retrait pure et simple de cette injuste mesure, qui sera effectif qu'après le passage d'une délégation de l'inspection, qui se déplacera sur site le jour même de la rentrée pour vérifier le nombre d'enfants réellement présents dans nos salles de cours.

Mais nous savons aussi que nous pouvons compter, une fois de plus, sur l'engagement et l'implication des parents pour nous aider à atteindre cet objectif de présentéisme et ainsi pouvoir préserver un enseignement de qualité dans notre secteur rural.

En fonction de la suite réservée à nos démarches, nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution de la situation, comme nous le faisons naturellement par ailleurs sur les résultats de nos diagnostics amiante, qui ont été affichés dès réception sous la mairie et dans les écoles.

Les derniers tests réalisés par un laboratoire agréé attestent qu'aucune fibre ne pollue l'air de nos salles de classe. Si besoin en était, vous pouvez tous être rassurés! Nous ne jouerons jamais avec la santé de nos habitants, encore moins avec celle des enfants.

Pour clore définitivement ce chapitre, le conseil municipal a décidé de poser un nouveau revêtement de sol dans toutes les salles du complexe scolaire équipées de « dalles flex ». Le confinement total permet de répondre aux exigences légales tout en garantissant la protection sanitaire des utilisateurs.

Dans la même logique et toujours par souci du respect de votre santé, nous sommes contraint de rajouter du chlore dans nos installations d'eau potable. Les services de l'Agence Régionale de Santé nous imposent ces mesures préventives.

Nous avons pris l'habitude de boire une eau d'excellente qualité gustative. Je peux vous assurer que nous traitons à minima en diluant les doses minimales, mais des désagréments peuvent se faire jour de temps en temps ou en fin de réseau de distribution.

Nos installations sont équipées d'un système automatisé de dosage, que nous surveillons avec beaucoup de vigilance pour limiter au strict minimum les effets de ces traitements purement préventifs. Nous comptons sur votre compréhension.

Passez de bonnes vacances et une agréable période estivale en attendant l'incontournable Ziewelfescht, qui fêtera son 20^{ème} anniversaire en grande pompe...

Le maire, Simon SCHMIDT

ETAT-CIVIL

2ème trimestre 2012

Naissances:



NOEL Bastien,

Né le 26 juin 2012 à Sarreguemines, fils de NOEL Steve et de LENJOINT Natacha, demeurant 3, rue de l'Etang.

BOIS Axel,

Né le 29 juin 2012 à Sarreguemines, fils de BOIS Christophe et de RASPES Sylvia, demeurant 8, rue du Stade.

Mariages :

Le 26 mai 2012 à Oermingen

Emmanuel WIRTH &
Corinne FRELEZAUX





Le 30 juin 2012 à Oermingen

Vincent RIETSCH &
Amandine FREYMANN

LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES...

Mme RONDIO née MULLER Anne

85 ans, le 20 mai 2012





M. DEHLINGER Raymond

80 ans, le 20 mai 2012

M. SCHMITT André

80 ans, le 4 juin 2012



Anniversaires

JUILLET 2012		
84 ans	M. Schmitt Antoine né le 28.07.1928	
83 ans	Mme Bischoff née Hengel Mariette le 25.07.1929	
83 ans	M. Hertzog Fernand né le 27.07.1929	
79 ans	Mme Lerbscher née Muller Anne Marie le 01.07.1933	
77 ans	Mme Dehlinger née Muller Louise le 24.07.1935	
76 ans	M. Beyer Alfred né le 22.07.1936	
76 ans	M. Decker Joseph né le 27.07.1936	
74 ans	M. Kiefer Emile né le 27.07.1938	
73 ans	M. Schnepp Raymond né le 03.07.1939	
73 ans	M. Helleisen Paul né le 21.07.1939	
71 ans	Mme Stutzmann née Metzger Marie-Louise le 01.07.1941	
71 ans	M. Klein Alfred né le 06.07.1941	
71 ans	Mme Ehrhardt née Peifer Rosine le 11.07.1941	
71 ans	Mme Burkel née Klein Marie-Thérèse le 16.07.1941	
70 ans	M. Hoffmann Albert né le 03.07.1942	
70 ans	Mme Bauer née Quirin Lydia le 23.07.1942	





M. TAESCH Louis, 85 ans

A O U T 2 0 1 2		
90 ans	Mme Schreiner née Granzotto Luigina le 04.08.1922	
85 ans	M. Taesch Louis né le 25.08.1927	
82 ans	Mme Haessig née Muller Marie-Thérèse le 22.08.1930	
82 ans	Mme Bach née Beyer Madeleine le 28.08.1930	
76 ans	Mme Ludmann née Gapp Marie-Thérèse le 06.08.1936	
76 ans	Mme Muller née Schmitt Simone le 25.08.1936	
75 ans	M. Kiefer Alain né le 16.08.1937	
74 ans	Mme Gapp née Schaeffer Alice le 03.08.1938	
73 ans	Mme Job née Bellot Maria le 14.08.1939	
73 ans	Mme Buck née Schmitt Irène le 25.08.1939	

SEPTEMBRE 2012		
98 ans	Mme Klein née Taesch Françoise le 21.09.1914	
87 ans	Mme Herrmann née Altmeyer Mathilde le 03.09.1925	
87 ans	Mme Kiefer née Debes Marie le 23.09.1925	
82 ans	M. Gerolt Adolphe né le 23.09.1930	
80 ans	Mme Schmitt née Altmeyer Mathilde le 16.09.1932	
79 ans	Mme Schmitt née Steiner Yvonne le 24.09.1933	
77 ans	M. Ludmann Gilbert né le 04.09.1935	
75 ans	Mme Debes née Glatz Marie-Claire le 17.09.1937	
74 ans	Mme Kappes née Kappes Astride le 15.09.1938	
73 ans	Mme Helleisen née Bontemps Marie le 07.09.1939	
71 ans	M. Michel Alphonse né le 17.09.1941	



MOUVEMENTS DE LA POPULATION

Ont quitté la commune :		
Melle ROLAND Agnès	Pour ETTING	
M. MAGER Aurélien	Pour PITHIVIERS	
M. SCHMISSER Stéphane	Pour BASSE-HAMM (57)	
M. LANG Arnaud	Pour ILLKIRCH	

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune :		
M. GRIBELBAUER Stéphane et Melle NICLOUT Laetitia	1, rue de Herbitzheim	
M. DEMMERLE Pascal	6, rue de la Fontaine	
M. et Mme SCHNEIDER Ludovic	9A, rue de la Mairie	

ETAT CIVIL: DECES

M. BAUER Alfred, 87 ans,

Décédé le 20 juillet 2012 à Sarreguemines, Ayant demeuré 12, rue des Alliés.

Mme BAUER née DIENER Frieda, 87 ans, Décédé le 21 juillet 2012 à Oermingen, Ayant demeuré 12, rue des Alliés.

Mme NEHLIG née KLEIN Henriette, 69 ans, Décédée le 21 juillet 2012 à Saverne, Ayant demeuré , 3, rue des Lilas.



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MAI 2012

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents : MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène - DEBES Martial, Adjoints Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - MM. DAHLET Gilbert - FREYMANN Jean-Marie - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul - SCHMITT Fabien.

Absents excusés : Mme ZENSES Christa et M. LAMBERT Lucien ayant donné pouvoir respectivement à M. FREYMANN Jean-Marie et KIRSCH Jean-Paul ; M. NEHLIG Christian.

1. Carte scolaire 2012/2013

Le maire commente le résultat des inscriptions pour la rentrée scolaire 2012/2013, qui permet d'afficher un potentiel de 81 à 83 enfants.

La direction de l'école, le personnel enseignant, les parents d'élèves et la municipalité se sont mobilisés efficacement pour recueillir un nombre suffisant d'inscription d'enfants à l'école primaire et maternelle pour éviter la fermeture d'une classe à la prochaine rentrée scolaire.

Considérant les dispositions de la lettre du Directeur Académique du 28 février 2012 annonçant la décision de fermeture d'une classe élémentaire pour non atteinte du nombre minimum de 78 élèves,



Vu le résultat des inscriptions pour la rentrée scolaire 2012/2013, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Demander le retrait de cette mesure de fermeture d'une classe élémentaire.
- Charger Monsieur le maire d'agir auprès de l'Inspection Académique pour obtenir le maintien des quatre classes actuelles.

2. Diagnostic amiante des bâtiments scolaires

Monsieur le maire rappelle que le diagnostic amiante, réalisé en 2005 par un bureau d'études habilité, liste les salles de classe où le revêtement de sol (dalle flex) comprend des fibres d'amiante de type chrysotile.

Considérant leur bon état de conservation, aucune mesure d'ordre général n'a été ni prescrite, ni préconisée.

Ce diagnostic a été complété par une analyse des colles utilisées pour la fixation de ce revêtement, qui confirme cette présence de fibres amiantées.

Considérant le résultat de ces différents diagnostics, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Retenir le principe de précaution et assurer une totale transparence dans ce dossier,
- Confier au Cabinet Lambert de Sarre-Union la réalisation d'une mesure d'ambiance dans la salle de la bibliothèque afin de mesurer une éventuelle présence d'amiante dans la pièce ayant fait l'objet des derniers travaux de remplacement du revêtement de sol,
- Procéder au confinement total des « dalles flex » par la pose d'un nouveau revêtement de sol dans l'ensemble des salles concernées.
- Solliciter des devis pour la réalisation de ces travaux pendant la période des prochaines vacances scolaires,
- Prendre, le cas échéant, toutes mesures utiles dans les plus brefs délais.

3. Subventions des voyages scolaires

Monsieur le maire donne lecture de la correspondance du comptable du collège et du lycée de Sarre-Union.

Une nouvelle réglementation n'autorise plus leur établissement à encaisser directement les subventions communales octroyées pour les voyages et séjours scolaires.

Ces participations doivent donc être versées directement aux familles, qui devront produire un relevé d'identité bancaire ou postal.

Le conseil municipal décide de :

- Prendre acte de ces nouvelles dispositions comptables,
- Confirmer l'octroi de participations pour les voyages scolaires des enfants domiciliés dans la commune,
- Fixer le montant des participations à 15,-€ pour l'année scolaire 2011/2012,
- Verser ces participations directement sur le compte des familles.

4. Travaux sur nos installations d'eau

Vu la nécessité d'engager des travaux de sécurisation de nos installations d'eau et de rénovation du réservoir communal.



Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Adopter le devis de l'entreprise KAP VERT de Waldhambach relatif à la fourniture et pose de clôtures autour des 2 châteaux d'eau et du forage du Krummrech pour un montant HT de 15.148,- €;
- Adopter le devis de l'entreprise ISOL.US de Petit-Réderching, relatif à la réfection des murs extérieurs du réservoir communal d'eau potable pour un montant HT de 12.093,- €;
- Solliciter les subventions de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et du Conseil Général.

5. Adoption de devis

- Réfection du mur du cimetière

Vu la nécessité des travaux de réparations du mur d'enceinte du cimetière communal,



Après étude de diverses offres de prix, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le devis de l'entreprise ISOL.US de Petit-Réderching pour un montant HT de 4.334,- €.

- Rampe d'accès pour handicapés à l'école primaire

Considérant les résultats du diagnostic d'accessibilité du bâtiment de l'école primaire,

Vu la présence d'un escalier de 4 marches empêchant l'accès aux salles de classe à un enfant en fauteuil roulant ou aux élèves à mobilité réduite.



Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Retenir le projet technique finalisé par l'entreprise ADS d'Oermingen relatif à la fourniture et la pose d'une rampe d'accès pour un montant estimatif de 9.985,- € ht;
- Solliciter l'octroi de subventions :
- Consulter au minimum 2 entreprises avant l'attribution définitive des travaux.

6. Valorisation du patrimoine bâti

Dossier de M. DEBES Albert

M. DEBES Albert obtient une aide financière de 381,00 € pour les travaux de rénovation de façade de sa maison sis 17, rue des Alliés.

7. Affectation de l'ancienne poste

Le bâtiment de l'ancienne poste, dont la commune est propriétaire, est actuellement utilisé à titre précaire et révocable par la seule entreprise LZ Bâtiment. Le logement à l'étage demeure inoccupé pour des raisons de salubrité.

Considérant le coût important des travaux de mise en conformité de ce patrimoine et vu l'absence de projets quant à la destination de ce bâtiment implanté au centre du village,

Il est décidé de différer la décision.

8. Divers

Les conseillers évoquent les points suivants :

- Participation aux cérémonies de commémoration du 08 mai,
- Modification de la date des festivités de la fête nationale et du tir du feu d'artifice, qui est fixée au samedi 14 juillet,
- Réparation de la voirie communale endommagée par la période hivernale,
- Installation d'un banc public dans la rue du Muguet,
- Signalisation horizontale du parking de la place du Maréchal Leclerc réservé au covoiturage et au stationnement de longue durée,
- Réparation à prévoir du garde corps de la rue des Lilas,
- Enfoncement des pavés posés en prolongement de la descente de la rue de Sarralbe...



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2012

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents : MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène - DEBES Martial, Adjoints :

Mmes SCHMITT Marie Anne - ZENSES Christa - MM. KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien - SCHMITT Fabien.

Absents excusés : Mme MICHELS Katia - M. DAHLET Gilbert et M. FREYMANN Jean-Marie ayant donné pouvoir respectivement à M. KAPPES Jean-Marie - M. KIRSCH Jean-Paul et Mme ZENSES Christa :

M. NEHLIG Christian.

1. Participation de l'employeur à une complémentaire santé

Monsieur le maire commente la nouvelle réglementation modifiant les conditions de participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et à la prévoyance de leurs salariés.

Plusieurs agents de la commune, ayant souscrit une convention auprès de la mutuelle MUT'EST, bénéficient actuellement d'une participation de la collectivité à hauteur de 20 %.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de :

- Participer à la protection sociale complémentaire et à la prévoyance des agents titulaires ne bénéficiant pas, ni à titre personnel, ni par l'intermédiaire de leur conjoint, d'une autre participation employeur;
- Retenir la procédure de labellisation permettant à l'agent de choisir son contrat;
- Fixer cette participation de l'employeur à un montant mensuel forfaitaire de 30,- € par agent à compter du 01 septembre 2012;
- Charger Monsieur le maire de mandater ces dépenses sur présentation d'un justificatif en cas de versement à l'agent ou sur production d'une facture pour les règlements directs à l'organisme de protection sociale complémentaire.

2. Refacturation de la contribution du SDIS

Monsieur le maire rappelle les modalités de calcul des contributions communales annuelles, au titre du contingent et de la contribution de transfert, au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), qui sont déterminées sur la base des résultats du recensement de la population publiés par l'INSEE.

La population recensée par l'INSEE comprend 3 catégories de population : les ménages, les communautés tels que les centres de détention et la population comptée à part comme les étudiants.

La base retenue par le SDIS pour la détermination des contributions communales comprend donc les 240 détenus recensés au titre des communautés.



Vu que le centre de détention est redevable du contingent d'incendie et de la contribution de transfert pour la population des détenus,

Le conseil municipal à l'unanimité décide de :

- Mettre à la charge du centre de détention régional d'Oermingen la contribution financière due au SDIS au regard des résultats du dernier recensement de la population des détenus;
- Répercuter intégralement le montant des contributions financières dues au SDIS, qui est de 7,477 € par détenu au titre du contingent incendie et de 12,140 € par détenu au titre de la contribution de transfert, soit un total de 19,617 € par détenu :
- Retenir comme base de calcul le nombre de détenus recensés, soit 240;
- Fixer le montant total de cette contribution à 4.708,08 € au titre de l'année 2012.

3. Participation pour l'Assainissement Collectif

Monsieur le maire présente la réforme de la fiscalité perçue sur les opérations d'urbanisme, dont la Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC).

Cette participation entre en vigueur pour les demandes de permis de construire déposées après le 01 juillet 2012.

Cette participation remplace la participation pour raccordement à l'égout. Elle est instaurée par délibération du conseil municipal et a pour fait générateur la date de raccordement au réseau collectif. Elle est due par le propriétaire de l'immeuble raccordé.

Le conseil municipal décide de :

- Instituer la Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) liée au permis de construire à compter du 01 juillet 2012,
- Fixer son montant forfaitaire à 1.100,- € pour l'année 2012.

4. Aide à la valorisation du patrimoine bâti

Dossier de M. WITTMANN René

M. WITTMANN René obtient une aide financière de 342,90 € pour les travaux de rénovation de la toiture de sa maison sis 1, rue des Romains.



Dossier de M. WEBER Jean-Luc

M. WEBER Jean-Luc obtient une aide financière de 480,06 € pour les travaux de rénovation des façades de la maison sis 21, rue des Alliés.



5. Rapport annuel du service de l'eau

Monsieur le maire présente et commente le rapport annuel 2011 sur la qualité et le prix de l'eau. Les données sont issues du rapport annuel élaboré par l'ARS Alsace.

Pour l'année 2011, l'eau distribuée par la commune est restée conforme aux normes réglementaires, et elle présente une excellente qualité bactériologique.

Ce rapport annuel 2011 est adopté.

6. Aide à la valorisation du patrimoine bâti

• Dossier de Mme DEBES Marie-Claire

Mme DEBES Marie-Claire obtient une aide financière de 278,13 € pour les travaux de rénovation des façades de sa maison sis 14, rue du Moulin.



7. Programme des travaux patrimoniaux

Monsieur le maire présente le programme 2012 des travaux patrimoniaux.

Ces travaux patrimoniaux sont réalisés en régie directe à l'exception des travaux d'entretien des cloisonnements et des infrastructures. Le montant total de ce programme 2012 est estimé à 19.300,- € HT, hors honoraires et frais d'assistance à la gestion.

Le conseil municipal décide de :

- Limiter le montant total des travaux HT à 11.125,- €;
- Prendre à sa charge les travaux d'infrastructure et d'entretien de l'espace d'accueil du public;

- Différer les travaux d'entretien des cloisonnements dans les parcelles 1, 2 et 23;
- Réduire de moitié les dépenses prévues pour les travaux de dégagements;



- Retenir les travaux de maintenance, de nettoyage après coupe (parcelles 19, 23 et 33) et de nettoiement de la parcelle 32 :
- Déléguer Monsieur le maire pour signer et approuver la réalisation de ce programme, par la voie de conventions ou de devis.

Ce programme de travaux est validé sous réserve de la vente de l'ensemble des lots de bois d'œuvre.

8. Le développement éolien en Alsace-Bossue

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la décision du conseil de la Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union.

Une étude est lancée pour évaluer l'opportunité et la pré-faisabilité d'une zone de développement éolien sur ce territoire de l'Asace-Bossue.

La cartographie de ces zones est issue de l'atlas éolien de la Région Alsace.

Le conseil municipal en prend acte.

9. Adoption de devis

Remplacement d'un photocopieur

Monsieur le maire présente la nouvelle offre tarifaire pour la location d'un seul photocopieur couleur affecté au groupe scolaire, émanant de la société Xerox.

Le conseil municipal adopte le devis relatif à la location d'un photocopieur « Xerox 7125 ».

Il comprend le coût mensuel de la location, le remplacement des pièces, la main d'œuvre, les déplacements du technicien et les consommables à l'exception du papier, ainsi que le prix de la page.

Pose de carrelage dans les garages

Monsieur le maire présente le projet de réfection du sol et des murs des deux garages de l'école primaire par la pose d'un carrelage anti-dérapant.



Le conseil municipal décide à l'unanimité de

- Adopter le devis de l'entreprise Syl'Services pour un montant total HT de travaux de 3.645,64 €,
- Solliciter une participation financière de l'Inter Association d'Oermingen (IAO) d'un montant de 2.900,- €.

Réfection des revêtements de sol

Vu l'urgence des travaux de confinement du revêtement de sol de type « dalle flex » par la pose d'un nouveau revêtement dans les salles des écoles maternelle et primaire,

Le conseil municipal adopte la proposition de l'entreprise SENE Peintures de Sarre-Union, d'un montant total de 19.424,48 € TTC pour les 5 salles de classe.



Clôture de l'ancien stade

Monsieur le maire rappelle la nécessité des travaux de clôture de l'ancien terrain de football, qui est régulièrement traversé par des véhicules à moteur.

Après étude de diverses offres de prix, le conseil municipal adopte le devis dressé par la société Kap Vert de Waldhambach, relatif à la fourniture et pose de poteaux en béton et d'une main courante.

Ces travaux permettront de clôturer intégralement l'ancien terrain de football, pour un montant de travaux de 1.875,87 € HT.

10. Gestion de l'éclairage public nocturne

Monsieur l'adjoint au maire expose le projet de diminution de l'éclairage public dans les rues du village dans le cadre du développement durable sans nuire à la sécurité publique.

Deus pistes sont mises à la réflexion :

- Eteindre l'éclairage des bâtiments publics (la mairie, les deux églises et le périscolaire) à partir de minuit,
- Eteindre une lampe sur deux dans les rues du village de minuit à cinq heures du matin, et plus particulièrement celles éclairées avec des candélabres...



Ces travaux nécessitent la pose de nouveaux coffrets d'éclairage public avec horloge de programmation. Une expérimentation pourrait être menée sur le dernier tronçon de la rue des Lilas

Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Eteindre l'éclairage des bâtiments publics à partir de minuit,
- Expérimenter un éclairage limité à un candélabre sur deux dans la rue des Lilas de minuit à cinq heures du matin,
- Adopter le devis de l'entreprise EPESEM de Diemeringen, d'un montant de 913,- € HT, relatif à la mise en place d'un nouveau coffret d'éclairage public avec horloge de programmation et la pose de câblage pour créer un circuit semi permanent.

11. Divers

Accessibilité de l'école primaire

Monsieur le maire précise que la demande de subvention relative à l'aménagement d'une rampe d'accès à l'école primaire, déposée au titre de la réserve parlementaire des sénateurs du Bas-Rhin, ne pourra être instruite favorablement qu'au début de l'année 2013.

Il convient donc de différer ces travaux et déposer un nouveau dossier en temps utile. Le conseil municipal en prend acte.

Diagnostic amiante

Le diagnostic amiante portant mesure et analyse de l'air ambiant dans une salle de classe de l'école primaire sera réalisé le mercredi 13 juin 2012. Les résultats seront publiés sans délai.

Le conseil municipal en prend acte et s'engage à décider sans délai toutes mesures utiles.

Gestion des régies communales

Monsieur le maire rappelle que pour permettre la tenue d'une caisse, il convient de créer une régie de recettes. La délivrance des badges d'accès sécurisé à l'abri vélo de la gare est conditionnée par le dépôt d'une caution.

Afin d'en faciliter la gestion et vu le faible nombre d'opérations,



Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Confier la gestion des badges d'accès sécurisé à l'abri vélo de la gare à la régie de recettes de la bibliothèque municipale,
- Charger Monsieur le maire de prendre les arrêtés portant acte modificatif de cette régie de recettes.

Location du terrain de la poste

Monsieur le maire donne lecture de la requête de M. et Mme MULLER Jean-Louis, qui souhaitent occuper le terrain attenant à l'ancienne poste.

Cette parcelle n'est actuellement pas utilisée par l'entreprise occupant les bâtiments et ne présente pas d'utilité particulière pour la commune.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Autoriser l'utilisation du terrain attenant aux bâtiments de l'ancienne poste, sous réserve d'un entretien régulier,
- Fixer le montant annuel du loyer à 50,- €,
- Autoriser Monsieur le maire à signer un bail prenant effet au 01 juillet 2012.

Autres divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Organisation du bureau des élections législatives du 17 juin 2012,
- Demande de création d'un point d'arrêt du bus du collège à l'entrée du lotissement,
- Sécurisation du pont de l'Eichel vers Kalhausen et de la RD 919,
- Réparation du trottoir du pont de l'Eichel (RD 919).
- Remise en place du panneau directionnel du carrefour de la RD 123 et RD 919,
- Fauchage des haies par RFF le long de la voie ferroviaire,
- Installation du radar pédagogique sur la RD 919 vers Herbitzheim...

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2012

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents:

MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène, Adjoints ; Mmes SCHMITT Marie Anne - ZENSES Christa - MM. DAHLET Gilbert - FREYMANN Jean-Marie - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien - NEHLIG Christian - SCHMITT Fabien.

Absents excusés: Mme MICHELS Katia et M. DEBES Martial.

1. Cession d'un terrain

Considérant la requête en acquisition de terrain à bâtir du lotissement « La Colline du Hohberg », émanant de Monsieur LEISMANN Grégory, domicilié 1A rue du Stade à 57200 Rémelfing ;

Vu la délibération fixant le prix de cession à 4.000,- € TTC par are ;

Le conseil municipal autorise la vente du terrain à bâtir suivant, aux clauses du cahier des charges annexé à l'arrêté municipal, et aux conditions suivantes :

Lot	Acquéreur	Réf. cadastrales	Lieudit	Superficie	Prix TTC
N°10	M. LEISMANN Grégory	Section 2 N°610/531	Hohberg	3,03 ares	36.560,- €
		Section 2 N° 605/531	Hohberg	6,11 ares	30.360,- €

2. Recrutement d'un agent saisonnier au périscolaire

Monsieur le maire évoque le projet de recrutement d'un agent supplémentaire à temps non complet pour faire face à la charge de travail saisonnière résultant de la bonne fréquentation de l'accueil périscolaire pendant les grandes vacances scolaires.

Afin de respecter les exigences réglementaires relatives au taux d'encadrement des enfants accueillis, le temps d'activité est estimé à une moyenne de 20 heures hebdomadaires du 30 juillet au 24 août 2012.



Après avoir examiné plusieurs candidatures,

Considérant les qualités professionnelles de MIIe MANGIN Claire,

Vu les besoins saisonniers de la structure d'accueil périscolaire « Les Ecureuils » pour encadrer les enfants accueillis en CLSH,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Pourvoir le poste d'animatrice stagiaire, 2^{ème} classe, à raison de 20 heures hebdomadaires, rémunérées sur la base du SMIC;
- Autoriser la signature d'un contrat à durée déterminée du 30 juillet au 24 août 2012.

3. Assainissement Collectif

Instaurée par délibération du conseil municipal du 12 juin 2012, la PAC a pour fait générateur la date de raccordement au réseau collectif, et non pas, comme mentionnée par erreur dans la délibération précitée, la date du permis de construire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- Instituer la Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) pour tout raccordement au réseau collectif à compter du 01 juillet 2012,
- Fixer son montant forfaitaire à 1.100, € pour l'année 2012,
- Charger Monsieur le maire des opérations d'émission des titres de recette.

4. Correspondant tourisme

L'Office de Tourisme (O.T.) de l'Alsace-Bossue souhaite améliorer la communication et la diffusion des informations à caractère culturel et touristique sur l'ensemble de son territoire, avec la désignation d'un correspondant tourisme au sein de chaque conseil municipal.

Les missions du correspondant local seront les suivantes :

- Veiller à la diffusion de l'information au sein du village,
- Faire remonter toutes informations locales sur les nouveautés, l'actualité de la vie économique, les projets communaux et les animations organisées par les associations,
- Contribuer à l'amélioration de l'information du public.
- M. Paul NUSSLEIN est nommé correspondant tourisme de la commune.

5. Valorisation du patrimoine bâti

M. DEBES Martial obtient une aide financière de 400,05 € pour les travaux de rénovation des façades de la maison sis 25, rue des Romains.



6. Location du logement de la gare

Monsieur le maire donne lecture de la lettre de résiliation du bail du logement du 1^{er} étage de la gare, émanant de l'actuel locataire Monsieur SANCHEZ Manuel, qui prend effet le 31 juillet 2012.

L'état des lieux de sortie permettra d'identifier les éventuels travaux de rénovation à entreprendre avant d'envisager sa remise en location.



7. Travaux sur un compteur d'eau

Monsieur Jean STENGER, souhaite déplacer son compteur d'eau potable dans le cadre des travaux de réhabilitation menés sur son habitation sis 5A rue de Voellerdingen.

Le devis émanant de l'entreprise Wendling a été validé et accepté par le requérant, qui s'engage à prendre intégralement à sa charge le coût des travaux estimé à 1.243.47 € HT.

Vu l'acceptation explicite des modalités techniques et financières par le requérant,

Le conseil municipal décide de :

- Mettre à la charge de M. STENGER
 Jean l'intégralité de la facture des
 travaux de modification de
 l'emplacement de son compteur d'eau,
- Fixer le montant de la participation à 1.243.47 € HT.

8. Rentrée scolaire 2012 / 2013

Le conseil départemental de l'Education nationale, qui s'est réuni début juillet, a maintenu sa décision de fermeture de notre classe maternelle en retenant le chiffre de 78 enfants inscrits.

Vu que ce nombre correspond strictement au maintien de quatre classes, l'inspection académique procédera à un comptage sur site des enfants effectivement présents dès les premiers jours de classe. Si ce chiffre minimal devait être confirmé, le retrait de la menace de fermeture pourra intervenir avec effet immédiat.

Il convient donc de sensibiliser l'ensemble des parents sur les enjeux d'une présence effective de leurs enfants sur les bancs de l'école dès le premier jour de la rentrée scolaire.

Considérant que les enfants fréquentant l'école bilingue ne sont pas comptabilisés dans la commune, les élus envisagent de suspendre leur participation aux frais relatifs à la présence d'une accompagnatrice dans le bus desservant le site bilingue de Sarre-Union.

Les conseillers sollicitent également l'application de la charte nationale signée avec l'Association des Maires de France, qui instaure un délai de prévenance de deux ans avant toute mesure de fermeture d'une classe.

1. Dispositif d'aide à l'habitat

Monsieur le maire présente le dispositif d'aide à l'habitat mis en œuvre par le Conseil Général du Bas-Rhin dans le cadre de son plan départemental de l'habitat.



Formalisé dans une convention signée avec les collectivités locales, le dispositif s'applique aux travaux suivants :

- Valorisation des constructions datant d'avant 1900.
- Amélioration du logement, notamment en faveur des économies d'énergie et des adaptations à la perte d'autonomie, pour les propriétaires occupants sous conditions de ressources,
- Réhabilitation lourde des logements indignes ou insalubres avec une obligation de maîtrise des loyers et d'énergie pour les propriétaires bailleurs.
- Amélioration des logements pour les propriétaires occupants aux revenus modestes...

Les propriétaires intéressés bénéficieront de l'assistance gratuite d'un prestataire de service, qui devra finaliser un diagnostic de l'immeuble, une esquisse d'aménagement, un descriptif des travaux, une évaluation des coûts et un plan de financement englobant toutes les aides publiques.

Les dossiers seront instruits par un guichet unique et bénéficieront, le cas échéant, des aides de la commune, du département et de l'Etat.

Le conseil municipal sera invité prochainement à statuer sur sa politique d'aide à l'habitat, qui pourrait venir compléter les subventions accordées au titre de la valorisation du patrimoine bâti par des travaux de rénovation de façades ou de toitures...

2. Divers

Jury des maisons fleuries

Le jury des maisons fleuries passera dans les rues du village le mercredi 18 juillet 2012 à partir de 19 heures pour arrêter le classement du concours 2012.



Quatre représentants du conseil municipal de Keskastel complèteront ce jury.

A cette occasion, le nouveau règlement sera testé pour la deuxième année consécutive. Le jury passera également dans les rues du village de Keskastel le mardi 24 juillet 2012 à partir de 18 heures pour arrêter le classement de leur concours 2012.

Report du feu d'artifice

En raison des conditions météorologiques du 14 juillet, les festivités de la fête nationale, et plus particulièrement le tir du feu d'artifice avec un laser show, sont reportés au samedi 28 juillet 2012.

Autres divers

Les points suivants sont abordés :

- Date de démarrage des tests de réduction de l'éclairage public dans la rue des Lilas,
- Calendrier des prochaines échéances électorales,
- Pose d'un éclairage spécial pour le passage piéton de l'abri bus du parking de la salle,
- Etat d'avancement du projet de déconnexion des fosses septiques des particuliers...



Quelques exemples d'aménagements des espaces publics....





DES FAITS MARQUANTS DU 2^{ème} TRIMESTRE 2012...

Les enfants votent...

Samedi 12 mai 1012

Nul besoin d'être majeur pour participer à ce vote : tout au contraire... mais passage obligatoire dans l'isoloir, utilisation d'une carte électorale et dépôt du bulletin de vote dans l'urne réglementaire...

Vers la fin de l'année scolaire, les enfants des écoles maternelle et primaire sont invités à choisir leur livre favori parmi un choix de six œuvres.

Ces opérations de vote et de dépouillement se sont déroulées dans les locaux de notre bibliothèque municipale...



A vos cannes...

Dimanche 13 mai 2012

Seuls les 80 plus courageux disciples de Saint Pierre ont relevé le défi météorologique en se présentant dès l'aurore aux abords verdoyants de l'étang de Voellerdingen...

Pas de cours de taille ou de greffage au programme, mais le traditionnel concours de pêche organisé par l'association arboricole...

Le déploiement d'une canne n'était pas requis pour venir déguster le globe de bœuf mitonné pendant des heures avant d'être englouti en peu de temps.

De nombreux prix de valeur ont récompensé les plus doués ou les plus chanceux...



Des asperges à volonté...

Samedi 19 mai 2012

Enracinées dans notre terroir local, les asperges attirent la foule des grands jours dans notre salle polyvalente.

Les membres de l'ASL ont travaillé cette racine avec talent pour en faire un velouté et une dégustation sans modération accompagnée des produits de la ferme.

L'opération la plus délicate consistait à éplucher les asperges pour éviter la présence de fibres non fondantes. La qualité des mets servis était très appréciée.



Les hannetons courent...

Samedi 26 mai 2012

Cette course est de plus en plus courue par les amateurs de course à pied. En partant du bord du terrain de foot, un circuit de 10 km a été tracé à travers la forêt pour rejoindre l'enceinte du complexe sportif et sa ligne d'arrivée.

Les coureurs de l'Eichelthal ont été récompensés de leurs efforts par la présence de nombreux coureurs et d'un public averti.

Ils étaient 258 à s'aligner derrière la ligne pour le départ donné par le maire, révolver au poing.



La générale des oignons...

Jeudi 31 mai 2012

Ils préparent très activement le 20^{ème} anniversaire du Ziewelfescht, qui sera rehaussé cette année par la présence d'un orchestre autrichien "Die Alpenrebellen", de renommée internationale...

Au-delà des exigences statutaires régissant les associations, l'assemblée générale a permis de dévoiler la programmation musicale, planifier les travaux et mobiliser les équipes.

Nous vous encourageons à participer à cette belle aventure mobilisant plus de trois cents bénévoles...



Les flammes des sapeurs...

03 / 04 juin 2012

De plus en plus de monde fréquente les soirées pizza / flams organisées par l'amicale des sapeurs pompiers.

Depuis la fusion avec les soldats du feu du village voisin, les habitants suivent le mouvement et viennent gonfler les rangs des amateurs de tarte flambée ou à l'italienne.

Les vétérans officient à la buvette, les plus jeunes assurent le service à table, les plus expérimentés sont au four, les chefs sont à la manœuvre... alors que les épouses s'activent en coulisse...

Bel exemple de travail en équipe au service des autres...





Revue d'effectifs chez les footballeurs...

Vendredi 08 juin 2012

Après une saison plutôt morose avec une seule équipe réserve en lice, les dirigeants du FCO affichaient, lors de leur assemblée générale, un certain optimisme pour la nouvelle saison.

Le recrutement d'un nouvel entraîneur, le retour au club de plusieurs joueurs, l'arrivée de nouveaux éléments et le renforcement du comité permettent d'envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Avec le soutien des supporters et la générosité de quelques sponsors, une nouvelle dynamique s'installera durablement. Bon courage à nos amis footballeurs...

Foot sans limite... Dimanche 24 juin 2012

Victime de son succès cette année avec 21 équipes en lice, la programmation des matchs par mini-championnat a nécessité un certain feeling.

Cette journée "Tout le village joue au foot" a réuni des équipes de quartiers, de groupes de jeunes voire de bandes d'amis venues de villages voisins.

Pour prendre des forces, les joueurs et les fidèles spectateurs pouvaient déguster des grillades au déjeuner et des pizzas / flamms pour clôturer la journée, qui s'est déroulée dans une ambiance très conviviale...



Les écoles en fête...

Jeudi 05 juillet 2012

Belle initiative prise par les délégués des parents d'élèves qui ont souhaité que la fête de cette fin d'année scolaire prenne une dimension particulière...

Les élus, les enseignants et tous les parents, étaient conviés à un véritable tour de chant, clôturé par la Marseillaise...

La commune a offert un lot de friandises à chaque enfant et un dictionnaire aux élèves quittant le CM2 pour rejoindre le collège.

La soirée s'est sympathiquement prolongée autour des traditionnelles tartes flambées...



21

UNE FINALE A OERMINGEN...

Le football club a eu le privilège de l'organisation de la 60^{ème} finale de la coupe d'Alsace-Bossue, opposant les deux meilleures équipes de notre région :

SC DRULINGEN - US SARRE-UNION 2

le dimanche 17 juin 2012 au stade du Hohberg.

Toute la semaine précédente, les membres du club et la commune se sont mobilisés pour assurer le bon entretien de l'aire de jeux et de ses abords. Des propriétaires de terrains attenants ont même accepté de faucher leur parcelle pour permettre le stationnement des quelques 700 spectateurs.

Deux très hautes personnalités ont fait le déplacement pour assister à cette finale :

- M. Philippe RICHERT, Ministre et président de la Région Alsace,
- M. Albert GEMMRICH, Président de la Ligue d'Alsace de Football et ancien joueur professionnel de la grande épopée du Racing.

On notait également la présence de M. Jean MATHIA, Conseiller général du canton de Drulingen, plusieurs représentants de la LAFA, les maires et élus des deux villages finalistes... mais certains n'ont malheureusement pas pu voir la fin de ce match palpitant en raison de leurs obligations liées aux opérations de dépouillement des élections législatives, qui avaient lieu le même jour.

Sur le plan sportif, les supporters ont eu droit à un match au suspens intenable avec des prolongations et 28 tirs au but pour désigner le SC Drulingen vainqueur par 1 à 1 après le temps réglementaire, 2 à 2 à l'issue des prolongations, puis finalement le 28^{ème} penalty raté par un joueur adverse qui a mis son tir sur le poteau.

On relevait également la présence au sein du corps arbitral d'un jeune et prometteur talent du village, Antonin NUSSLEIN, qui a officié en qualité de juge de touche.

Lors de la cérémonie de remise des coupes, les officiels ont souligné la très bonne organisation de cette rencontre par les dirigeants du club local, en leur souhaitant également une belle saison 2012 / 2013...



LES ECHOS DES COLLECTES DE SANG



Depuis de nombreuses années, le Centre Transfusion Sanguine (CTS) Strasbourg, collaboration en avec l'Association Sports et Loisirs (ASL) d'Oermingen, organise dans notre commune, tous les 2 à 3 mois, des collectes de sang.

Depuis quelques mois, le nombre de donneurs est en constante progression, ainsi au mois de juin dernier 82 donneurs ont été accueillis.

Nous constatons aussi à chaque collecte, un nombre important de donneurs des communes avoisinantes (Voellerdingen, Dehlingen, Kalhausen, Diemeringen, Sarre-Union...).

A chaque collecte, un repas chaud est préparé et servi par l'association à chaque donneur.

Un grand Merci aux généreux donateurs.

A noter que la prochaine collecte aura lieu le Jeudi 23 août 2012 de 17 h 00 à 20 h 00 A la salle polyvalente



Offrez votre sang... Sauvez une vie... Les malades ont besoin de vous!

UNE EXPERIMENTATION DE REDUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC...

La lutte contre la pollution lumineuse s'est invitée aux débats d'une réunion de notre conseil municipal. La réduction de la consommation d'énergie est une des préoccupations de vos élus...

Nous pouvons ensemble œuvrer pour le bien être de la nature, diminuer le coût de l'énergie tout en conservant un niveau d'éclairage suffisant et sécurisant dans les rues de notre village.

Nous avons pris à l'unanimité deux décisions majeures :

- Eteindre l'éclairage de nos bâtiments publics à partir de minuit,
- Tester l'extinction d'une lampe sur deux dans une des rues du village.

Pour des raisons techniques, le choix s'est porté sur la dernière tranche de la rue des Lilas.

Après une période de test, nous recueillerons l'avis des usagers de ce quartier... Affaire à suivre...

UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICE...

Dans le cadre de la création d'une micro entreprise, nous pouvons vous offrir nos services pour vous aider à évacuer tous vos objets encombrants vers la déchetterie...

Si vous n'avez pas les moyens de prendre en charge vos encombrants,

Si vous ne disposez pas d'une camionnette,

Si vous souhaitez vous débarrasser de mobilier (armoire, canapé, machine à laver, électroménager, téléviseur, etc..),

Si vous souhaitez vider votre cave, votre grenier ou tout autre pièce de votre maison,

Faites appel à nos services!

Nous prenons en charge l'enlèvement, le transport et la livraison en déchetterie de tous vos objets encombrants...

Tarifs de nos prestations (transport inclus) :

- ≥ 25,- € le m³
- > 40,- € pour 2 m³

Veuillez nous consulter pour un devis en cas de nettoyage complet d'une maison...

Adressez-vous à

M. MULLER Jean-Louis 19, rue de la Mairie Tél.: 03 88 00 52 22

Faîtes un geste pour préserver la nature...

LES CIGOGNES EN ALSACE-BOSSUE...

Enfin, elles ont trouvé notre ban communal!

Est-ce pour durer ou est-ce juste une courte halte ?

Plusieurs amateurs de photos ont immortalisé ces instants...

Nous en avons retenu une...



MISE EN LOCATION D'UN LOGEMENT...

Nous vous informons que le logement du premier étage de l'ancienne gare est vacant...

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à la mairie..

Disponible de suite...



RESULTAT DES ELECTIONS LEGISLATIVES...

Les résultats de notre bureau de vote :

1^{er} tour le 10 juin 2012 :

Inscrits: 855
Votants: 578
Nuls: 14
Suffrages exprimés: 564

Candidats	Nbre de voix	%
Liliane BAS	2	0.35
Michèle COMTE	22	3.90
Laurent GNAEDIG	71	12.59
Anne-Marie VICTOR	1	0.18
Thierry CARBIENER	17	3.01
Pierre SCHWEITZER	1	0.18
Etienne SCHMITT	1	0.18
Denis LIEB	260	46.10
Benedicte HERRGOTT	20	3.55
Patrick HETZEL	169	29.96





2^{ème} tour le 17 juin 2012 :

Inscrits: 855
Votants: 480
Nuls: 26
Suffrages exprimés: 454

	Nbre	%
Thierry CARBIENER	145	31.94
Patrick HETZEL	309	68.06

LES FLEURS de l'été 2012...

Le jury local...

Mercredi 18 juillet 2012

Plus d'une soixantaine de maisons a été évaluée par les membres du jury, composé d'élus de Keskastel et d'Oermingen...

Une grille de notation est complétée selon trois critères : les fleurs (5 pts), le cadre végétal (3 pts) et l'entretien du bâti (2 pts). Les maisons avec jardin sont donc notées sur 10 et celles sans espace vert sur 7.

Nos collègues du village voisin sont fortement impressionnés par le nombre de maisons fleuries, la qualité et la diversité de vos aménagements.

Le classement final 2012 sera publié dans le prochain bulletin du mois de septembre...



Le jury départemental...

Jeudi 19 juillet 2012

Après le passage du jury cantonal, qui a été émerveillé par le fleurissement exceptionnel de la maison de M. et Mme Kany Joseph (rue des Roses),

C'est le jury départemental qui a fait le déplacement pour venir découvrir leurs merveilles florales...

LES VACANCES AU PERISCOLAIRE...

Le périscolaire sera ouvert du 30 juillet au 24 août 2012.



Chaque semaine s'articule autour d'un thème :

- 1. Princesse et Chevalier 2. Fort Boyard
- 3. Les animaux 4. Vive les vacances au grand air

Une sortie est programmée chaque vendredi.

La rentrée est fixée au mardi 04 septembre 2012.

Pour l'inscription de vos enfants, n'hésitez pas à prendre contact pendant les jours d'ouverture de cet été ou lors de la journée de permanence du lundi 03 septembre 2012.

Tél.: 03 88 00 31 78 Mail: periscolaire.ecureuils@orange.fr

LES MANIFESTATIONS DU 3^{ème} TRIMESTRE 2012

Date	Manifestation	Association concernée	Lieu
Samedi 28 juillet	Feu d'artifice / Bal populaire	Commune & F.C.O.	Ancien Stade / Salle polyvalente
Sam / Dim 04 et 05 août	20 ^{ème} ZIEWELFESCHT	I.A.O.	Rue du Stade
Dimanche 19 août	Challenge du Maire	Football Club Oermingen	Stade du Hohberg
Sam / Dim 01 et 02 septembre	Pizzas / Flamms	Sapeurs pompiers	Dépôt d'incendie
Dimanche 9 septembre	Marché aux puces	Association Daphné	Rue du Stade
Dimanche 30 septembre	Exposition de fruits	Association arboricole	Salle polyvalente

UNE FETE NATIONALE REPORTEE...

20 W/162

INVITATION DU FOOTBALL CLUB ET DE LA COMMUNE

LE SAMEDI 28 JUILLET 2012

FEU D'ARTIFICE BAL POPULAIRE

IMPORTANT RDV vous est donné lirectement à l'ancien ade où sera tiré le fe d'artifice

Ballette.

Programme:

21 H. 30 : Vente de lampions et buvette à l'ancien stade

22 H. 00 : Rassemblement à l'ancien stade

22 H. 30 : Tir du feu d'artifice

23 H. 00 : Bal populaire à la salle polyvalente avec l'orchestre "Fa Si La Danser"

NOUVEAUTE 2012 FEU D'ARTIFICE AVEC ANIMATION LASER

CORDIALE INVITATION A TOUS







Animations:

Samedi soir:

- Musique municipale et Harmonie de Rohrbach
- ★ Les DIAMOND STAR
- ★ BATUCADA "Les Z'Enflammés"

Dimanche:

- ★ Les DIAMOND STAR
- **⋈** Die ALPENREBELLEN

Culte œcuménique à 10 H. 45

TOURNOI DE FOOTBALL: Challenge du maire...

Le challenge du maire sera remis en jeu au stade du Hohberg : **DIMANCHE 19 AOUT 2012**

à partir de 10 H.

Quatre équipes en présence :

OERMINGEN WIESVILLER KESKASTEL HERBITZHEIM

A midi: restauration sur place

Menu : Jarret salé au miel et aux épices avec des "spaetzles" maison

Parls-Brest aux framboises



Cordiale invitation à tous

PIZZAS / FLAMMS...

L'amicale des sapeurs-pompiers vous invite à venir déguster



Tartes flambées et Pizzas **SAMEDI 01 SEPTEMBRE 2012**

ET

DIMANCHE 02 SEPTEMBRE 2012

à partir de 18 H.

CASERNE DES POMPIERS



Cordiale invitation à tous

MARCHE AUX PUCES...

L'association Daphné vous donne rendez-vous le :

DIMANCHE 09 SEPTEMBRE 2012

Rue du Stade - Cour de l'école primaire - Rue des Romains

MARCHE AUX PUCES

Mettez à profit cette belle opportunité de vous séparer de certains objets tout en négociant avec conviction le meilleur prix de vente possible.

Vous pourrez également vous restaurer sur place.

Les membres de l'association Daphné pourront vous fournir tout renseignement utile...



29





Distribution des sacs de tri multiflux

Madame, Monsieur,

Les ambassadeurs du tri du Sydeme tiendront une permanence de distribution des sacs multiflux pour les 6 prochains mois :

le Mardi 04 Septembre 2012 de 14 h 00 à 19 h 30 à la salle polyvalente d'Oermingen.

Vous êtes invités à venir récupérer votre nouvelle dotation de sacs multiflux lors de cette permanence. Nous vous prions de **vous munir d'un cabas ou d'un panier** pour la récupération de votre dotation multiflux.



Lors de cette permanence, vous serez enregistré dans la **Sydem'base** et une carte **Sydem'pass** sera remise en main propre à chaque foyer (sur présentation d'un justificatif de domicile).

Une seule et unique carte est remise gratuitement à chaque foyer. Elle sera indispensable pour les prochaines dotations effectuées lors des permanences ou en mairie.

Quelle est l'utilité de cette carte ?

Le Sydem'pass permettra :

- de distribuer le matériel multiflux de façon organisée et fluide,
- d'établir un suivi personnalisé de chaque foyer avec un historique des dotations,
- de mettre à jour une base de données,
- et d'autres fonctions pourront lui être attribuées.

La municipalité et le Sydeme vous remercient de votre collaboration.

Nos déchets ont de la ressource !

MESSAGE DE PREVENTION...



Association pour le dépistage du cancer colorectal en Alsace

Le cancer de l'intestin peut être guéri et même évité grâce au dépistage

Le cancer colorectal est le cancer du gros intestin. Bien que peu connu, c'est l'un des cancers les plus fréquents et les plus graves, tout particulièrement en Alsace qui détient le record de France. C'est, après le cancer du poumon, la deuxième cause de décès par cancer. Dans notre département, environ une personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1162 personnes et 474 en meurent, soit pratiquement autant que les cancers du sein, du col de l'utérus et de la prostate réunis. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers augmente. Il touche les femmes comme les hommes. Il est rare avant 50 ans et le risque augmente avec l'âge après 50 ans.

Si l'on attend l'apparition de symptômes, seul un cancer de l'intestin sur 2 peut être guéri. De plus, il est souvent nécessaire de recourir à des traitements lourds tels que chimiothérapie ou radiothérapie. Au contraire, dépisté tôt, on peut le guérir 9 fois sur 10, sans chimiothérapie ni radiothérapie. Il est même possible d'éviter un grand nombre de ces cancers de l'intestin : la plupart proviennent de polypes, petites lésions qu'il suffit d'enlever avant qu'elles ne deviennent des cancers.

On peut détecter tôt le cancer et les polypes de l'intestin par un test de recherche de sang dans les selles. C'est un test simple que l'on fait chez soi. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il est proposé à toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans qui reçoivent une invitation personnelle de la part d'ADECA Alsace tous les 2 ans.

La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de guérir 533 cancers et d'en éviter 2.827 depuis 2003 en Alsace (données de mai 2012).

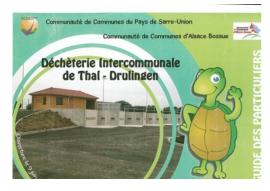
Dans la commune d'OERMINGEN, la 3^{ème} campagne a débuté en juin 2012. Lors de la 2^{ème} campagne, 45,7% des personnes concernées ont participé. Ce taux doit dépasser 50% pour une bonne utilisation des deniers publics.

Les médecins généralistes sont la cheville ouvrière de ce dépistage. Tous ceux de votre canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage, alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans :

Faites le test tous les deux ans

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une activité physique régulière et une meilleure alimentation. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut faire du sport, manger moins et manger mieux, c'est à dire plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges, charcuterie et graisses animales.

LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE



Rappel des heures d'ouverture d'été de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen :

Lundi de 13 h à 18 h
Mardi Fermé
Mercredi de 8 h à 12 h
Jeudi de 14 h à 19 h
Vendredi de 8 h à 12 h

Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h



Les horaires d'ouverture:

Lundi de 17 h à 19 h Mercredi de 15 h à 17 h Vendredi de 18 h à 20 h



Tél.: 03.88.00.33.93

Email: bibliotheque.oermingen@orange.fr

Les horaires d'ouverture de :

La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi:

de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi

de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire : le mercredi

La Mairie

Secrétariat :

Du lundi au vendredi :

de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h
et le samedi :

de 10 h à 12 h.

Permanence Maire et Adjoints :

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30 Samedi matin sur RDV (Maire)

Pas de permanence au mois d'août... Pour les urgences, veuillez vous adresser à la municipalité ou au secrétariat de la mairie...